



Mercredi 10.12.14 | 47e année | No 38

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



## Une petite longueur d'avance

Lors de la création de Viteos, société en main de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et du Locle, le Conseil communal a décidé de mettre l'accent sur les énergies renouvelables. C'était en 2007.

Notre Ville, Cité de l'énergie depuis 1995, se donnait les moyens de son ambition.

Aujourd'hui, alors que le débat sur la Stratégie énergétique 2050 et celui sur les énergies renouvelables est engagé aux Chambres fédérales, notre Ville est dotée de panneaux solaires sur les toits de La Maladière, du CPLN, de Microcity et de Baxter, entre autres.

Avec les réalisations faites dans les Villes partenaires de Viteos, 10'000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires produisent 1,5 millions de kWh par année, soit de l'énergie électrique pour 442 ménages de quatre personnes.

Ces chiffres passeront en 2015 à 18'000 m<sup>2</sup> de panneaux posés pour 3 millions de kWh; de l'électricité pour 831 ménages.

Mieux encore, le développement de l'énergie hydraulique sur le Seyon et la Serrière offrira quatre millions de kWh pour 1'100 ménages.

Si nous avons une petite longueur d'avance, il s'agira de la consolider et surtout de poursuivre nos efforts dans ce domaine afin que lorsque les interrupteurs des centrales nucléaires suisses seront mis sur stop, nous soyons encore éclairés!

*Pascal Sandoz  
Directeur des infrastructures  
et des énergies*



La Ville de Neuchâtel entend donner un nouveau visage à son centre et ses rives. • Photo: Ennio Bettinelli

# Faire vivre Neuchâtel et ses rives

**Le Conseil communal a dévoilé ce mercredi 10 décembre les résultats du processus participatif relatif aux projets d'urbanisme pour Neuchâtel et ses rives. Avec plus de 80% d'avis positifs, le réaménagement des Jeunes-Rives suscite un large engouement. Quant au projet d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget, il récolte une majorité d'avis favorables. Les autorités communales entendent profiter de cet élan pour consolider leurs projets et poursuivre le dialogue entamé avec la population. Une nouvelle consultation sera lancée en 2015.**

«En proposant à la population un processus participatif sur le devenir de la ville et de ses rives, notre volonté est d'insuffler une dynamique positive à Neuchâtel et de donner un nouvel élan à son développement urbanistique»,

relève Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. Le projet Ring, visant à créer un véritable parc naturel aux Jeunes-Rives, a rencontré un vif succès auprès de la population. L'agrandissement de la plage et l'installation d'établissements publics suscitent l'enthousiasme. L'implantation du grand magasin de type Manor à la place Alexis-Marie-Piaget a occupé une grande part des débats lors des ateliers participatifs. Deux propositions ont émergé quant au lieu d'installation du grand magasin: le bâtiment de la Poste et ceux de l'Hôtel communal. Si une forte majorité des participants se sont déclarés favorables au grand magasin, ils se sont finalement pour la plupart ralliés au site de la place Alexis-Marie-Piaget.

### La consultation continue

«Sur la base des résultats, nous pouvons poursuivre la dynamique

initiée sur le secteur centre et rives, pour aménager les Jeunes-Rives, faire vivre le port, réhabiliter la place du Port et valoriser le centre-ville et sa dimension économique. Et tous ces projets, nous souhaitons les mener en chérissant le dialogue avec la population», déclare Olivier Arni. Si les résultats sont en majeure partie positifs, le Conseil communal a toutefois entendu les craintes et les critiques émises lors des ateliers participatifs. Il apportera des réponses et souhaite dissiper les incertitudes en adaptant ses propositions. Les projets Ring et Port-Piaget feront l'objet de crédits d'étude dans le courant de l'année 2015. La population sera aussi invitée à poursuivre le dialogue: de nouveaux ateliers participatifs seront organisés concernant le secteur places Numa-Droz, Pury et gare (voir aussi en pp. 8 et 9).



**3**  
Le projet retenu pour le réaménagement du site des anciennes serres du Vieux-Châtel est connu.



**4**  
Le Marché de Noël du Coq-d'Inde soufflera le chaud et le froid dans une ambiance féérique.



**16**  
Au terme d'un long débat, le Conseil général a voté le budget 2015 de la Ville.

## Publicité

la maladiere centre  
neuchâtel

# Les secrets du Père Noël

du 3 au 24 décembre

Viens découvrir  
les cadeaux et les  
fabuleuses histoires  
du Père Noël

Samedi 13 déc.  
à 15h, 15h30 et 16h

«Chorales de l'éorén»

CONCOURS À gagner:  
1 nouvelle Renault Twingo  
d'une valeur de CHF 15'000.-

photo non contractuelle





Dans ce numéro

## Magie de Noël

Le Marché de Noël du Coq-d'Inde s'ouvre jeudi. De nombreuses animations sont prévues jusqu'à dimanche, dont un sculpteur de glace à la tronçonneuse et un dompteur de feu.

Page 4

## Théâtre

Le théâtre de boulevard sera à l'honneur la semaine prochaine au Pommer avec la Compagnie neuchâteloise Volte-face, qui reprend «La Vérité» de Florian Zeller.

Page 5

## Jeunes-Rives

Le Conseil communal a dévoilé mercredi les résultats du processus participatif relatif au réaménagement des Jeunes-Rives et à l'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget. Le directeur de l'urbanisme, Olivier Arni, nous en parle

Pages 8-9

## Budget sous toit



Le Conseil général a adopté lundi le budget de la Ville. Équilibré, celui-ci présente un excédent de revenus de 98'800 francs pour 258 millions de charges et prévoit la réalisation d'une action-phare du programme de législation: le subventionnement de l'abonnement Onde Verte Junior.

Page 16

## Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 17 décembre 2014.



Le projet lauréat du concours d'architecture Vieux-Châtel a été dévoilé



Le projet retenu, «Les Copains d'abord», fait la part belle aux relations humaines et à la rencontre. • Photo: sp

# Les serres reprendront vie

Un petit immeuble de trois étages à l'est et un vaste parc public avec des jardins en terrasse à l'ouest: le réaménagement du site des anciennes serres de la Ville a pris forme vendredi dernier, avec l'annonce du projet retenu au terme du concours d'architecture. Intitulé «Les Copains d'abord», il émane du bureau biennois Binggeli architectes, associé au bureau zurichois Egü architectes-paysagistes.

Le réaménagement du site «a fait l'objet de débats intenses» entre la Ville et les habitants du quartier du Vieux-Châtel, a rappelé le directeur de l'Urbanisme Olivier Arni. La démarche participative engagée a toutefois permis de passer «d'une dynamique d'opposition à un climat de collaboration», pour déboucher sur un «projet de logement coopératif innovant,

alliant habitat de qualité et espaces publics, intégration des principes du développement durable et densification urbaine», en droite ligne avec la volonté des autorités de «favoriser le logement d'utilité publique».

Pour le développer, la Ville a choisi de collaborer avec la «Coopérative d'en face», une coopérative d'habitants fondée en 2012 par des citoyens engagés, soucieux de lutter contre la spéculation immobilière et de vivre «autrement» en société, dans des valeurs de partage, de mixité sociale, culturelle et générationnelle et dans le respect du développement durable. Après le feu vert du Conseil général, le concours d'architecture avait été lancé en juin dernier.

### Un poumon vert

Neuf bureaux d'architectes ont été invités à y participer. Sur les huit projets rendus, «Les Copains d'abord» était celui qui répondait le mieux à la volonté «d'encourager une vie coopérative des habitants de l'immeuble», ainsi qu'à l'exigence des riverains «de conserver un poumon vert dans ce quartier densément peuplé», relève le président du jury, l'architecte Martin Steinmann.

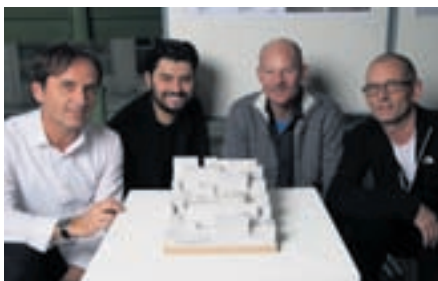
L'implantation à l'est de la parcelle d'un immeuble

«compact» de 13 logements permet ainsi de «libérer une partie importante du site pour l'aménagement d'un parc public, utilisant les traces des anciennes serres comme témoins de l'histoire du lieu», note le jury. Autre souhait majeur des riverains, les anciennes dépendances de l'ensemble architectural édifié au XIX<sup>e</sup> siècle par Guillaume Ritter, formant le front sud du site, seront réhabilitées. Des ateliers et quatre logements «maisonnettes» y seront créés.

### Chambre d'amis commune

De volume polygonal, le nouvel immeuble s'intègre harmonieusement dans le quartier. Pour favoriser les interactions entre les habitants, les logements seront disposés autour d'une cage d'escaliers centrale, sur laquelle s'ouvriront les cuisines. Des espaces intérieurs communs seront aménagés au rez-de-chaussée, dont une salle de rencontres et une chambre d'amis partagée. Les futurs habitants s'engageront à ne pas avoir de voiture individuelle.

Le début des travaux est prévu pour 2016. Précisons que le réaménagement du site est piloté par une double maîtrise d'ouvrage: la Ville pour l'aménagement du jardin public et la coopérative d'habitants pour les logements, les locaux d'activité et les espaces extérieurs communs. (ab)



De gauche à droite, Gilbert Woern, Hasan Yaman, Martin Keller et Simon Binggeli, lauréats du concours.



Le Marché de Noël du Coq-d'Inde prendra ses quartiers d'hiver du 11 au 14 décembre

# Sous une bonne étoile

Le Marché de Noël du Coq-d'Inde débute le 11 décembre. Durant quatre jours, 25 commerçants et artisans du centre-ville et de la région présentent en plein air, dans une ambiance féérique et conviviale, leurs produits choisis et fabriqués avec le plus grand soin. Placées sous le thème du feu et de la glace, les animations promettent aussi de mettre des étoiles pleines yeux, avec notamment un sculpteur de glace à la tronçonneuse et un jongleur et dompteur de feu.

La place du Coq-d'Inde ne sera plus tout à fait la même cette fin de semaine. Entre les pierres anciennes et les arbres scintillants de mille

feux, 25 commerçants et artisans du centre-ville et de la région vont installer leurs stands pour présenter leurs produits confectionnés tout au long de l'année. «Bijoux, jouets, biscuits, miel, objets de décoration et article de Noël, le choix sera vaste», indique Catherine Matthey, commerçante et membre du comité de l'association du Coq-d'Inde. Depuis sa création il y a 11 ans, ce marché de



Différents stands de Noël proposent des produits de qualité à la place du Coq-d'Inde durant quatre jours. • Photo: archives

Noël a pris de l'ampleur grâce au nombre croissant de commerçants y participant. «Il règne une ambiance très particulière que je ne retrouve pas ailleurs. C'est très chaleureux et les stands sont superbement décorés», précise Catherine Matthey qui a son commerce sur la place du Coq-d'Inde. Elle apprécie d'ailleurs de voir ce lieu transformé durant quelques jours. «Avec les lumières,

les odeurs qui flottent dans l'air, il se dégage une ambiance féérique. C'est Noël avant l'heure!». Entre parfum de vin chaud et saveurs enivrantes qui embaument les papilles, et objets étincelants confectionnés avec soin, chacun devrait trouver son bonheur. «Il faut absolument que les Neuchâtelois viennent à ce Marché de Noël. C'est l'occasion de découvrir des produits d'excellente qualité et origi-

naux afin d'offrir des cadeaux uniques».

## De feu et de glace

Concernant les animations, cette édition est placée sous le thème du feu et de la glace. «Cette année, nous avons la chance d'avoir un sculpteur de glace à la tronçonneuse. Nicolas Gombert a été à trois reprises champion de France de sculpture sur bois à la tronçonneuse». C'est à un bloc de glace que va s'attaquer le sculpteur pour créer sous les yeux des spectateurs une œuvre éphémère. Autre performance à découvrir, celle de Christian Ziegler, jongleur et dompteur de feu. «Ce bâlois jongle avec le feu, c'est un véritable ballet

qu'il dessine dans l'air. Il ne faut pas manquer son show qui est éblouissant!». La place du Coq-d'Inde accueillera également le duo de clowns Framboise et Palpita qui jouera les anges du Marché en offrant des saynètes pleines d'humour et de poésie. Enfin, il sera possible d'écouter des contes et de la musique sous la yourte qui se trouvera sur la place du Marché. (nw)



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Bibliothèque Publique et Universitaire** (pl. Numa-Droz 3), exposition «Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue"» jusqu'au 31 mars 2015.

**Musée d'art et d'histoire** (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Dimanche 7 décembre, 14h, 15h, 16h, démonstrations publiques des trois automates Jaquet-Droz.

Mardi 16 décembre, 12h15, mardi du musée, Neuchâtel en images numériques ou la dématérialisation des collections iconographiques. Visite guidée de l'Objet du Mois, par Vincent Callet-Molin.



**Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), ouverture depuis le 30 novembre écoulé jusqu'au 29 novembre 2015 de la nouvelle exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Les salles permanentes du Musée d'histoire naturelle sont ouvertes du mardi au dimanche, de 10h à 18h. Fermé le lundi.

Mercredi 14 janvier 2015, 20h, conférence «La botanique en ligne: développements récents et futurs au service des botanistes suisses» par D' Stefan Eggenberg, directeur d'Info Flora.

**Galleries de l'histoire** (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 14h à 16h ou sur rendez-vous.

**Galerie Ditesheim** (rue du Château 8), jusqu'au 22 février 2015, exposition de

sculptures et œuvres sur papier de Ofer Lellouche.

**Musée d'ethnographie** (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 19 avril 2015, exposition «Imagine Japan» consacrée au Japon. Depuis le 20 novembre, un nouvel accrochage des estampes japonaises de l'exposition est visible.

Jeudi 11 décembre, 20h15, ciné-club «Mechanical Love», un film de Phie Ambo. Danemark (2007) 78', VO st. angl. Entrée libre.

Mercredi 17 décembre, 14h-15h30, atelier pour enfants de 4 à 6 ans «Bonne fin d'année!».

**Galerie Quint-Essences** (rue du Neubourg 20), prolongation jusqu'au 20 décembre 2014 de l'exposition «L'âme de l'Amérique du Sud» des œuvres des artistes Cesar Carrasco, péruvien, et Juan Rodriguez, vénézuélien. Ouvert du ma au sa de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous au 079 255 03 08.

Jeudi 11 décembre, concert de musique donné par Dominika Szlezzynger (piano) et Davide Montagne (violon alto). Fermeture du 20 décembre au 3 janvier 2015.

**Jardin Botanique** (chemin du Pertuis-du-Sault 58), samedi 13 décembre, 16h-17h, visite guidée de l'exposition «Les champignons dans mon jardin» par la société de mycologie de Neuchâtel à la Villa. Entrée libre. Collecte à la sortie.

## Divers

**Atelier galerie des Parcs** (rue des Parcs 17), jusqu'au 21 décembre 2014, exposition «Papier en Fête», dessins, aquarelles, gravures et pastels. Du mercredi au dimanche de 14 à 18 heures.





## L'actualité culturelle

**Double concert et Histoire de cuisine enchantée**

Le Théâtre du Pommier invite le public à découvrir deux événements:

- Les concerts de Marie Krüttli et Juliane Rickenmann, qui se tiendront jeudi 11 décembre à 20 heures, au Théâtre du Pommier. Marie Krüttli est une jeune pianiste compositrice originaire de Saint-Imier. Ses compositions font l'objet d'une recherche harmonique et rythmique approfondie qui s'inspirent du jazz moderne et parfois de la musique balkanique. Juliane Rickenmann (photo) est née au Locle. Elle a burliné avec son saxophone à travers le monde. Ses compositions



débouchent sur des thèmes magnifiquement équilibrés, originaux et solides qui dénotent d'une vraie personnalité jazzistique.

«**Double concert de Juliane Rickenmann 4tet et de Marie Krüttli Trio**»: **Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, jeudi 11 décembre à 20 heures, tout public.**

- Le spectacle «Sautecroche aux petits oignons» de Benjamin Knobil et Marie Henchoz, qui se tiendra samedi 13 décembre, à 17 heures, au Temple du Bas. Une histoire de cuisine enchantée où, prenant vie, les légumes, poissons, casseroles ou couteaux auraient enfin leur mot à dire. Peut-on imaginer la souffrance d'une salade ou d'un poisson constamment rejeté par des enfants ingrats? Se rend-on compte

du danger que représentent des couteaux psychopathes tranchant les chairs de façon compulsive et aveugle? Dans cette cuisine qui devient folle, les artistes animeront de grandes marionnettes. Comment notre cuisinier va-t-il comprendre ce mystère et reprendre le contrôle?

«**Sautecroche aux petits oignons**»: **Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, samedi 13 décembre à 17 heures, jeune public, dès 5 ans.**

**Renseignements: 032 725 05 05 ou [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch).**

**Théâtre de marionnettes**

Le Théâtre de la Poudrière, étant avant tout un théâtre de création, ne propose pas de programmation à la saison. Cependant il ouvre ses portes avec grand plaisir à des compagnies et intervenants désirant y présenter leurs projets. Il invite le public à découvrir du 11 décembre au 14 décembre prochains le théâtre de marionnettes intitulé «Passé simple». Les textes sont

réalisés par Valérie Poirier et la mise en scène par Corinne Grandjean

Dans un vaste entrepôt aux souvenirs, trois employés loufoques entassent, trient et conservent les objets du passé. Dans ce lieu des réminiscences, le souvenir d'un baiser côtoie celui d'un aïeul oublié, les mémoires d'enfance bordent celles d'une révolution. Tous ces objets perdus, oubliés, objets d'amour, célèbres ou anonymes, viennent chahuter le présent et nous délivrent une collection d'instant, comme de petites cartes postales, qui nous replongent dans nos péripéties intimes ou collectives.

**Théâtre de la Poudrière, quai Philippe-Godet 22, théâtre de marionnettes: Passé simple, jeudi 11 décembre à 19 heures, vendredi 12 décembre et samedi 13 décembre à 20h30, dimanche 14 décembre à 17 heures. Renseignements: 032 724 65 19 ou [www.theatre-poudriere.ch](http://www.theatre-poudriere.ch)**



La Cie Volte-Face présente «La Vérité», d'après une œuvre de Florian Zeller

# La vérité sens dessus dessous

Le théâtre de boulevard est à l'honneur au Théâtre du Pommier avec la Cie neuchâteloise Volte-face qui reprend «La Vérité», une œuvre écrite par l'auteur français Florian Zeller. Cette œuvre a été saluée par la critique et jouée dans de nombreux pays. A la fois caustique et cruellement moderne, cette pièce ausculte la vérité sous toutes ses formes.

Toutes les vérités sont-elles bonnes à dire? Sur une scène de théâtre, sans aucun doute! Le sujet a en tout cas inspiré Florian Zeller qui en fait une pièce de théâtre écrite à l'origine pour Pierre Arditi et qui sera présentée par la Cie Volte-face sur la scène du Théâtre du Pommier ces prochains jours. Cette troupe amateur formée par deux ex-élèves du Centre culturel neuchâtelois (CCN), Vanessa Oswald et Isabelle Kernen, et de Pascal Lüthi et Lucas Ballabene, a confié la scénographie à une metteuse en scène professionnelle, la neuchâteloise Nathalie Sandoz. Celle-ci a tout



Qui tire les fils de la vérité au final? • Dessin: Tony Marchand

de suite été séduite par le sujet de la pièce. «C'est un texte intelligent et truculent qui met sens dessus dessous le concept de la vérité». Au cœur de

cette pièce diaboliquement menée, il est question d'adultère. Une situation qui engendre forcément le mensonge et diverses déclinaisons de la vérité selon à qui elle s'adresse. L'occasion de renversements de situations à tout bout de champ. «En mentant, le protagoniste se tend un piège à lui-même. Tel est pris qui croyait prendre, le dindon de la farce n'est pas forcément celui que l'on croit!». Pour cette comédie où le spectateur ne distingue plus le vrai du faux, mais qui lui rappelle les avantages de taire la vérité et les inconvénients de la dévoiler, Nathalie Sandoz a choisi une mise en scène sobre. «Visuellement, nous jouons sur un effet de miroir. Mais j'ai privilégié une scénographie très sobre, car tout repose sur le jeu des acteurs». (nw)

«**La vérité**» d'après l'œuvre de **Florian Zeller, au Théâtre du Pommier du 17 au 19 décembre à 20 heures (20h30 le vendredi). Réservations sur [www.ccn-pommier.ch](http://www.ccn-pommier.ch)**

Chronique culturelle



## Souvenir, souvenir!

Première samedi soir du nouveau spectacle du Théâtre de la Poudrière devant une salle comble acquise à la cause! «Passés simples» (texte Valérie Poirier, mise en scène Corinne Grandjean, musique live Julien Baillod) explore l'autrefois et décortique avec beaucoup de poésie la mécanique du souvenir tout en parcourant les dédales de la mémoire. A la manière de la madeleine de Proust, la brise de mer et l'odeur salée du poisson rappellent au pêcheur d'âge mûr ses premiers émois d'adolescent à la vue sur la plage des jambes nues de M<sup>me</sup> X. Sur scène, trois comédiens merveilleux conservateurs du passé – Yannick Merlin, Olivier Nicola et Claire Perret-Gentil – ressortent à la demande des objets (soigneusement rangés dans des caisses de tulle transparente magnifiquement éclairées par Gilles Perrenoud) qui aident à ramener à la mémoire des souvenirs effacés. Et si un jour Alzheimer emportait tout? Un être cher disparu existe aussi longtemps qu'on s'en souvient. On a beaucoup pensé pendant et après cette magnifique création au fondateur de la Poudre décédé il y a bientôt deux ans.

Patrice Neuenschwander

## Publicité

 **Ghielmetti**  
Pompes funèbres  
*Ecoute et discrétion au service des familles*

Prévoyance funéraire

**Tél. 032 721 19 31**  
**24 h sur 24**

Seyon 5  
Case postale 50  
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch  
www.pf-ghielmetti.ch

### Nous avons déménagé!

Venez découvrir nos nouveaux locaux ainsi que la star de l'imprimerie, la Komori Lithrone G40.

Cette presse dotée de la technologie H-UV (séchage ultra rapide) est unique dans le canton!

#### Où nous trouver:

Route des Falaises 94  
2000 Neuchâtel  
Tél. +41 (0)32 725 12 96  
Fax +41 (0)32 724 19 37  
[www.messeiller.ch](http://www.messeiller.ch)

  
imprimerie  
messeiller sa



Le clin d'œil du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

# Drame sur le macadam...!

Pierre-Olivier Aragno



Une main crispée sur sa tige de papier, bécotant nerveusement une des extrémités et se hasardant à en brûler l'autre... le nicotinophage, par son aspiration fébrile, tente d'en réguler sa combustion. L'étreinte se poursuit... Les extraits parfumés, envoûtants, de la braise plongent alors dans la gorge de son partenaire. La poudre de tabac en rougit et se consume.

L'enlacement se relâche brusquement, ce plaisir charnel n'est-il point éternel? Que se passe-t-il...? Il est l'heure! Le bus arrive! Pour prolonger cette relation buccale encore quelques instants le couple se serre encore plus fort puis soudain impossible de faire marche

arrière... la séparation est inéluctable: d'un geste court, précis, presque professionnel, le poignet expulse froidement sa partenaire sur le quai mettant une fin brutale à cette relation fusionnelle.

La tige de papier recroquevillée se retrouve alors dans l'humidité froide du bitume au milieu de dizaines d'autres sœurs agonisantes, parfois encore fumantes... bousculées, entassées, abandonnées lâchement...

Quel triste spectacle! Réagissez! Prenez exemple sur ce gentleman qui avant de monter dans le bus endort délicatement sa compagne d'un instant dans une petite boîte qu'il enfouit ensuite dans sa poche ou alors la dépose dans les réceptacles placés à cet effet dans les abribus...



P.-O. A. • Photo: sp



## La Ville jeune

**Queen Kong Club**, jeudi 11 décembre de 21h à minuit, concert de Hugo Race et Chris Eckman, avec la formation Dirtmusic. Ils seront accompagnés par les musiciens maliens Baba Sissoko and Moussa Coulibaly. Informations sur [www.case-a-chocs.ch](http://www.case-a-chocs.ch).



## La Ville sportive

**Horaires des Patinoires du Littoral**  
Mercredi 10.12.14

9h-11h45 / 13h45-15h45

Jeudi 11.12.14

9h-11h45 / 13h45-15h45

Vendredi 12.12.14

Fermé

Samedi 13.12.14

13h45-16h30

Dimanche 14.12.14

10h15-11h45 / 13h45-16h30 /  
Hockey: 12h-13h30.

**Piscines du Nid-du-Crô**

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche

9h-20h. Du lundi au vendredi, les abonnés ainsi que les cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7 heures. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)**

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

**Hockey sur glace**

**Patinoires du Littoral**

Samedi 13 décembre à 11h30, HC Université Neuchâtel - HC Delémont-Vallée, Moskitos B

A 20h, HC Université Neuchâtel I - SC Reinach, LNA Féminine

Mardi 16 décembre à 20h, HC Université Neuchâtel - HC Sion-Nendaz 4 Vallées, 1<sup>re</sup> ligue

**Patinoires du Littoral, Nouvelle halle**

Samedi 13 décembre à 17h30, HC Université Neuchâtel II - HC Vallorbe, 2<sup>e</sup> ligue

Dimanche 14 décembre à 17h, HC Université Neuchâtel III - HC Le Locle, 3<sup>e</sup> ligue

A 20h, HC Val-de-Ruz - HC Star

Chaux-de-Fonds, 3<sup>e</sup> ligue  
Mardi 16 décembre à 20h30, HC Neuchâtel Young Sprinter - HC Le Fuet-Bellelay, 4<sup>e</sup> ligue

**Volleyball**

**Salles de la Maladière**

Samedi 13 décembre à 14h, NUC I - VBC Val-de-Travers, M19 Féminine  
A 16h30, NUC III - VBC Le Locle, 2<sup>e</sup> ligue féminine  
Dimanche 14 décembre de 9h à 14h, Tournoi interrégional, M17

**Halle de sport de la Riveraine**

Samedi 13 décembre à 17h30, SAGRES NUC - Cheseaux, LNA féminine  
Dimanche 14 décembre à 17h30,

SAGRES NUC - Köniz, Cpe Suisse féminine

**Basketball**

**Salles de la Maladière**

Samedi 13 décembre à 11h45, MJ Union Neuchâtel - Gd-Sacconnex, UI6 féminine

**Badminton**

**Halle de sport de la Riveraine**

Mercredi 17 décembre dès 18h, tournoi de Noël interne du Badminton Club Neuchâtel

**Handball**

**Halle de sport de la Riveraine**

Samedi 13 décembre à 11h30, HBC Neuchâtel - CS Chênois-Genève, M17 masculin  
A 13h, HBC Neuchâtel - HC Vevey, 4<sup>e</sup> ligue masculine

**Gymnastique**

**Salles de sport de la Maladière**

Samedi 13 décembre dès 12h, Concours de Noël, Gym Serrières



Le Conseil communal poursuit la consolidation des projets Ring et Port-Piaget

# Elan positif autour du réaménagement de

Les résultats de la vaste démarche de consultation « Centre et Rives » sont globalement positifs. La majorité des participants se montre enthousiaste face au réaménagement du site des Jeunes-Rives et favorable à la proposition d'implanter un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget. Ces deux projets feront l'objet en 2015 de demandes de crédit d'étude au Conseil général.

« C'est un nouvel élan pour les projets d'urbanisme de la Ville de Neuchâtel. Nous sommes très heureux que la population nous suive, c'est une dynamique très positive », s'exclame Olivier Arni. Lancé en mars dernier, le processus participatif s'est décliné sous plusieurs

formes: exposition publique, rencontres, questionnaires et ateliers (voir encadré). Pour mener cette démarche, la Ville s'est adjoint les compétences de la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire, rattachée à l'EPFL. Les avis exprimés tant par la population que par les acteurs concernés seront pris en compte, et les critiques émises trouveront des réponses.

## Entre nature et loisirs

Un lieu pour accéder à la nature et au lac, pour se détendre, se rencontrer et faire des activités multiples: c'est ainsi que les participants imaginent le réaménagement des Jeunes-Rives. Avec plus de 82% d'avis positifs, le projet

Ring suscite un vif engouement. Sur 1159 questionnaires dépouillés, la grande majorité des avis sont enthousiastes quant à l'agrandissement de la plage et à l'aménagement d'établissements publics. Sensible aux suggestions de la population, le Conseil communal se dit prêt à mieux prendre en compte la topographie du site et les arbres existants. Il complétera les équipements liés aux loisirs avec l'installation de grills et de jeux. L'exécutif veillera également à maintenir un nombre suffisant de places de stationnement et se donnera comme objectif d'optimiser et de réduire les coûts du projet.

## Grand magasin au centre

L'implantation d'un grand magasin sur la place Alexis-Marie-Piaget a animé de nombreuses discussions. Le grand public a exprimé des craintes quant à l'esthétique d'une telle construction et à la concurrence par rapport aux commerçants du centre-ville. Ces derniers, eux, ont compris l'opportunité commerciale que représente le projet, qui fonctionnerait comme un facteur d'attraction. Deux propositions alternatives ont émergé: l'installation d'un grand magasin dans le bâtiment de la Poste ou dans les locaux de l'Hôtel communal. Après des débats nourris, la majorité des participants s'est ralliée à la proposition initiale de la Ville. Le Conseil communal étudiera la variante de la Poste, mais renonce à celle de l'Hôtel communal, car trop irréaliste. Les autorités poursui-

ront l'étude de projet de grand magasin à la place Alexis-Marie-Piaget avec un parking en sous-sol, notamment par un concours d'architecture. L'impact sur l'environnement et le trafic doit encore faire l'objet d'analyses. Quant à la place du Port, les participants l'ont souhaitée plus vivante et accueillante avec davantage d'activités autour du port.

Les questions liées à la mobilité, à l'accessibilité et au stationnement ont été abordées lors d'ateliers spécialisés. Les participants ont relevé l'importance d'une liaison piétonne entre le centre-ville et l'emplacement du futur grand magasin ainsi que la nécessité de renforcer l'offre en transports publics. Le Conseil communal étudiera de nouvelles possibilités de stationnement adaptées aux différents usagers. La démarche de consultation se prolongera en 2015: un nouvel atelier participatif sera consacré au secteur place Pury, place Numa-Droz et gare. Les demandes de crédits d'étude pour les projets Ring et Port-Piaget interviendront aussi l'an prochain. Il faudra attendre 2016 pour les crédits de réalisation et 2017-2018 pour voir le commencement des travaux.

**Tous les résultats des ateliers sont disponibles sur [www.centre-rives.ch](http://www.centre-rives.ch)**



## Démarche participative « Centre et Rives »

La Ville de Neuchâtel a lancé en mars dernier auprès de la population et des acteurs concernés une vaste démarche de consultation portant sur le réaménagement des espaces publics dans différents secteurs à développer:

- **Le secteur Jeunes-Rives:** avec son avant-projet Ring, a fait l'objet d'une exposition publique, durant laquelle le public a pu participer au travers de questionnaires, de rencontres et d'un livre d'or.
- **Le secteur Port-Piaget:** inclut le Port, la place du Port et la place Alexis-Marie-Piaget avec les résultats du concours « Neuch'Forever » et le projet de grand magasin. Quatre ateliers destinés au grand public, et un autre pour les commerçants du centre-ville lui ont été consacrés.
- **Le périmètre élargi comprenant les secteurs Port-Piaget et Jeunes-Rives:** a donné lieu à trois ateliers spécialisés sur les thèmes de la mobilité, de l'accessibilité et du stationnement.
- **Le secteur place Pury, place Numa-Droz et gare:** la consultation y relative sera lancée en 2015.

Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme, salue l'implication de la population dans le cadre du processus participatif « Centre et Rives ».



Le directeur de l'Urbanisme livre ses impressions

## Faire vivre s

Le Conseil communal est animé par la volonté de renforcer les liens entre autorités et citoyens. C'est dans cet esprit que s'est tenue la vaste démarche participative « Centre et Rives ». Celle-ci a permis à la population et aux acteurs concernés de s'exprimer sur le devenir urbanistique de Neuchâtel et de ses rives. A l'heure de dévoiler les résultats, le directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni, se réjouit de l'implication de la population. Interview.

### Quel bilan, respectivement quels constats, tirez-vous de ce large processus de consultation ?

En proposant à la population un processus participatif sur le devenir de la ville et de ses rives, notre volonté est d'insuffler une dynamique positive à Neuchâtel et de donner un nouvel élan à son développement urbanistique. Le résultat est à la hauteur de



# des Jeunes-Rives



Le projet Ring pour le réaménagement des Jeunes-Rives a suscité un large engouement auprès des participants au processus participatif «Centre et Rives». • Photo: archives

impressions à propos de la démarche participative «Centre et Rives»

## sa ville est bel et bien l'affaire de tous

nos attentes. Nous avons pu présenter une vision d'ensemble, sur laquelle la population a pu s'exprimer. Globalement, les retours sont positifs, ce qui est encourageant pour la suite.

Le processus participatif est une nouveauté qui marque l'ouverture de la Ville envers les citoyennes et les citoyens. Notre but est d'associer le plus de monde possible à l'élaboration de la décision. Les critiques, les commentaires, les propositions ont été entendus et analysés. Les projets évolueront et seront adaptés en fonction de ceux-ci.

La participation a été de grande qualité. C'est une expérience très riche, tant sur les plans humains, que professionnels. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois ont répondu présents et leur implication a été remarquable, basée sur un engagement citoyen que nous saluons avec grand respect. Nous sommes animés par la volonté de

renforcer les liens entre citoyens et autorités, dans la perspective d'une démocratie de proximité, vivante et porteuse d'une dynamique positive. Il s'agit de fédérer tous les talents et les énergies pour mettre en valeur les qualités exceptionnelles de Neuchâtel.

### Quels sont les avantages et les limites d'une telle démarche?

Les échanges et le dialogue ont permis de construire un climat positif sur des sujets sensibles et stratégiques. Après le référendum sur la place Numa-Droz, il était fondamental d'instaurer des relations de confiance et d'amener plus de sérénité. C'est nécessaire pour avancer et réaliser des projets qui répondent aux aspirations des gens, tout en étant adaptés aux enjeux de notre époque.

Douze ans après la magie d'Expo.02, il nous revient de redonner

un mouvement aux Jeunes-Rives. Ce projet Ring et les autres projets d'urbanisme – il faudrait même parler d'urbanité – c'est l'innovation dont notre ville a besoin. L'innovation est aussi un art de vivre : créer, inventer, réinventer la ville est la responsabilité des élus.

L'espace public est la propriété des Neuchâteloises et Neuchâtelois. Nos rues, nos places, nos rives nous appartiennent. Notre lac aussi. Avec le projet Ring, il s'agit tout simplement de redonner le lac aux gens, de le rapprocher de la ville.

### Les différents échanges vont-ils concrètement permettre de faire évoluer les projets d'urbanisme pour Neuchâtel et ses rives?

Le projet Ring suscite une véritable adhésion. Tout en étant à l'écoute des critiques et des craintes, en particulier concernant l'accessibilité, nous

pouvons aller de l'avant afin de restituer les rives à la population.

Concernant l'implantation d'un grand magasin, on peut poursuivre l'étude du projet, conscient que des points clés devront trouver des réponses claires, par exemple au sujet de l'intégration urbanistique et du trafic.

Pour mener à bien ces projets, nous voulons travailler de manière ouverte, avec la population, le Conseil général et toutes les composantes de la société, conscients du rôle et de la responsabilité assumés par la Ville de Neuchâtel pour le canton et le littoral.

L'action du Conseil communal s'inscrit dans la vision d'une véritable démocratie de proximité, ouverte au dialogue et porteuse d'une dynamique positive. Nous sommes animés d'une conviction fondamentale : faire vivre et évoluer sa ville est bel et bien l'affaire de chacune et chacun.



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les groupes politiques ont la parole

## Groupe PLR Budget 2015

**Philippe Etienne:** Le groupe constate que le modeste excédent de revenus provient des revenus extraordinaires qui sont des dissolutions de provisions, il comprend certes les nouvelles obligations imposées aux communes par la LFinEC, mais il ne peut s'empêcher d'avoir de la peine avec ce processus, surtout que CHF 4,5 millions proviennent de la dissolution de la future réserve conjoncturelle, qui devrait plutôt être conservée pour faire face à de véritables problèmes conjoncturels. En effet une politique cohérente et axée sur le long terme prévoit d'accumuler en période de vaches grasses des réserves pour pouvoir faire face aux périodes de vaches maigres. Or nous nous trouvons justement dans une période favorable, et comme les années précédentes, nous devrions pouvoir à renforcer notre situation financière.

De plus mis en relation avec les années 2016 et 2017 pour lesquels les rééquilibrages entre canton et communes provoqueront de nouvelles charges ou/et des diminutions de revenus, ne devrait-on pas déjà anticiper dans le budget 2015 ces perspectives défavorables? Or l'écart dans l'évolution entre charges et revenus d'exploitation



Le groupe PLR regrette que la planification financière à moyen terme n'ait pas été effectuée dans le cadre du présent budget.

se creuse puisque les charges augmentent de 4% tandis que les revenus diminuent de 1,4%. Notre groupe regrette que justement la planification financière à moyen terme qui nous permettrait de mieux appréhender cette évolution n'ait pas été effectuée dans le cadre du présent budget.

En tous les cas pour le groupe PLR, le Conseil communal doit très sérieusement prendre en compte, dans ses futurs projets et réflexions, dès maintenant, cette évolution défavorable des recettes fiscales à attendre pour 2016 et 2017 car y aura-t-il encore assez de

provisions et réserves à dissoudre pour équilibrer les futurs comptes?

## Groupe PopVertsSol Budget 2015

**Nicole Baur:** Le groupe PopVertsSol salue le budget positif que présente notre ville pour l'année 2015. Il se réjouit notamment de l'offre d'abonnements de transports publics pour les jeunes à prix réduit. C'est un élément intelligent, prometteur pour l'avenir qui va tout à fait dans la vision d'une politique d'incitation en matière de mobilité douce et de soutien aux familles. Le groupe salue également l'augmentation des investissements prévus. Notre ville avait pris un certain retard ces dernières années et il nous semblait urgent, au vu des bons résultats économiques, d'en profiter pour combler cette lacune.

Comme les autres groupes et la commission financière, il a toutefois été gêné par le changement de présentation du budget qui a rendu les comparaisons difficiles et la lecture opaque. Le sentiment d'opacité est encore accentué par les remaniements entre dicastères. Autre sujet qui fâche, la réorganisation du secteur de la sécurité qui laisse aux conseillers généraux de notre groupe une impression ambiguë d'inflation des moyens et des mesures malgré les restructurations cantonales et inter-cantonales. Tout comme l'inflation d'intervenants externes, d'experts ou d'autres conseillers de tout genre pour un total estimé à 2 millions.

Par contre, le groupe a souhaité augmenter la part de subventions pour les installations solaires photovoltaïques: 500'000 francs au lieu de 300'000 prélevés sur le dividende de

Viteos et 500'000 francs au lieu de 400'000 francs de subventions. Il a également amendé l'arrêté modifiant le règlement de gestion des déchets en ajoutant l'obligation pour le Conseil Communal d'informer les propriétaires et les locataires de cette modification.

## Groupe socialiste Un budget 2015 à l'équilibre

**Jonathan Gretilat:** Malgré le chamboulement provoqué par le passage au nouveau modèle comptable MCH2, censé en théorie accroître la transparence des comptes des collectivités publiques, c'est un budget 2015 globalement équilibré qui vient d'être adopté par le Conseil général.

Pour le groupe socialiste, ce budget traduit une volonté politique affirmée de développement de notre Ville de Neuchâtel, en lui donnant les moyens de jouer un rôle moteur dans la vie politique, économique, sociale et environnementale de notre région pour l'année 2015 et au-delà. Les prestations, mesures et actions ainsi validés, de même que les ambitieux investissements projetés, permettront de mener de véritables politiques publiques au service de l'ensemble de la population, et consolideront l'élan de dynamisme et de vitalité qui caractérise aujourd'hui la capitale cantonale.

Le groupe socialiste salue tout particulièrement l'introduction d'un «abonnement jeunes» à moitié prix visant à promouvoir l'utilisation des transports publics par les jeunes habitants de la Ville âgés de 10 à 20 ans. Il s'agit là d'une mesure intelligente et utile de nature à favoriser le développement de la mobilité douce sur le territoire communal, qui permettra par la même occasion de soulager le budget de bon nombre de familles.

Enfin, avec le groupe PopVertsSol, le groupe socialiste a codéposé un amendement au budget visant à augmenter à 500'000 francs le fonds de subventions aux installations photovoltaïques, afin de marquer notre soutien au développement de la production d'énergie solaire en Ville de Neuchâtel, qui est devenue un pôle d'excellence national et international en ce domaine grâce à des acteurs tels que Microcity ou le CSEM. Une telle mesure s'inscrit dans la lignée de la politique ambitieuse et exemplaire en matière d'énergies renouvelables menée depuis plusieurs années par les autorités communales.



Conseil général

## Quels étaient les présents?

Présidence de M. Dimitri Paratte (PopVertsSol), président.

Y compris le président, 39 membres sont présents: M<sup>mcs</sup> et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Dobrovoje Baljovic (Soc), Mouhamed Basse (Soc), Nicole Baur (PopVertsSol), Julien Binggeli (PopVertsSol), Amelie Blohm Gueissaz (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Oksana Castioni (Soc), Hélène Dederix-Silberstein (PopVertsSol), Edlira Dedja Bytyqi (Soc), Gianfranco De Gregorio (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Natacha Erard (Soc), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertsSol), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Yvan Gallo (Soc), Beat Geiser (PLR), Jonathan Gretilat (Soc), Félix Gueissaz (PLR), Béatrice Haeny (PLR), Edouard Jeanloz (PopVertsSol), Mirko Kipfer (PLR), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (Soc), Philippe Mouchet (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Vincent Pahud (PDC), Morgan Paratte (Soc), Anne-Dominique Reinhard (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Julien Spacio (PLR), Richard Strohmeier (PLR), Joël Zimmerli (PLR).

Excusés: Anne-Françoise Loup (Soc), Alexandre Brodard (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertsSol), présidente, M. Thomas Facchinetti, vice-président (Soc). M. Pascal Sandoz (PLR), M. Olivier Arni (Soc), et M. Fabio Bongiovanni (PLR), conseillers communaux.

A propos...



## A l'envers?

Il est à nouveau venu le temps d'écrire au Père Noël. Comme il collecte de très nombreuses demandes, les enfants tentent leur chance, non seulement d'être lu, mais d'être l'heureux bénéficiaire d'un réseau de distribution commercial que nous remettons régulièrement en cause. Mais qui n'a pas au moins une fois adressé un courrier au village du Père Noël, au cercle polaire à Rovaniemi, en Laponie? D'autres, moins favorisés, se battent au quotidien pour éviter la séparation, la douleur, la faim, sinon la violence. Et si, cette année on inversait les rôles afin de mieux comprendre la différence entre l'essentiel et le superflu? Il serait si simple de changer l'adresse du destinataire et de troquer ainsi quelques cadeaux. Est-ce dans un esprit de solidarité que cette période de l'Avent égraine les heures et les jours? On y pense...

Rémy Voirol

## Lire, parler et écrire

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions

**du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14 à 17 heures.**

au no de téléphone 032 717 78 20. Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.



**Horaires de fin d'année des trois bureaux d'accueil:**

Fermeture

Neuchâtel  
La Chaux-de-Fonds

**Du mardi 23 décembre 2014, dès 12 heures  
au vendredi 2 janvier 2015**

Le Locle

**Du lundi 22 décembre 2014  
Au vendredi 2 janvier 2015**

Réouverture

**Lundi 5 janvier 2015 à 8 heures**

*Nous vous souhaitons de très belles fêtes.*

# La Ville officielle

## Section de natation synchronisée du Red Fish Neuchâtel

### Show de Noël

Le Red Fish Synchro avec la participation de la Section Plongeur a le plaisir de vous inviter à sa traditionnelle manifestation sportive, qui se tiendra

**samedi 13 décembre à 19h30, aux piscines du Nid-du-Crô,  
ouverture des portes à 18h30, entrée libre.**

Cette année, la démonstration se fera sous le thème «Révisons ensemble l'histoire de la musique!». De nombreuses et belles chorégraphies en groupes, en duos et solos, seront présentées sur des musiques connues de toutes et tous. Ce sera donc l'occasion de découvrir ce sport à travers sa dimension la plus artistique et élégante.



## Un arbre remarquable



Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel a décidé de fêter un arbre remarquable à l'occasion des fêtes de fin d'année, en l'illuminant.

Remarquable signifie que l'arbre est recensé à l'inventaire des 150 arbres du règlement d'aménagement communal se situant aussi bien sur le domaine public que sur des parcelles privées.

Cette année, nous avons tiré au sort un marronnier qui se trouve **au débarcadère, quai du Port**. Nous vous invitons à venir découvrir sa majesté mise en lumière, de nuit.



## Ce service est au vôtre

### Le Dispensaire des rues

Le Dispensaire des rues a pour objectif de permettre aux personnes défavorisées de se sentir mieux et de leur redonner le goût à la vie sociale.

Le Dispensaire fonctionne grâce au bénévolat des intervenants et aux dons en nature et en espèces.

Les bénévoles et les infirmiers se chargent d'accueillir les personnes intéressées, les écoutent et définissent leurs besoins. Ils s'occupent également de prendre les rendez-vous auprès des différents partenaires bénévoles tels que les médecins, les dentistes, l'opticien, l'ostéopathe, la pédicure et les coiffeuses. Une buanderie comprenant deux machines à laver et à sécher le linge sont à disposition, ainsi que des douches. Les usagers reçoivent des informations sur les différents services sociaux susceptibles de leur être utiles.

**Dispensaire des rues, rue Fleury 22, tél. 032 721 10 25. Ouvert le lundi et le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 16h.**



## Centre international de Plongée - Neuchâtel

### Venue du Père Noël

Le Père Noël sortira de l'eau devant la Maison du Plongeur,

**samedi 13 décembre;  
le rendez-vous est fixé à la tombée  
de la nuit,  
aux environs des 18 heures  
au quai Robert-Comtesse 10**

Le Père Noël distribuera un cadeau à chaque enfant présent.

**Informations complémentaires  
sur [www.cip-ne.ch](http://www.cip-ne.ch).**



## Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Fabrice Kocher, architecte à Neuchâtel (FK Architecture Sàrl), d'un permis de construire pour l'assainissement énergétique du bâtiment et la création de 6 appartements dans les combles de l'immeuble 94-96-98, rue de la Maladière, article 7965 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Prévoyance.ne - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 12 décembre 2014 au 12 janvier 2015, délai d'opposition.

Demande du Service des domaines de la Ville de Neuchâtel, d'un permis de construire pour le réaménagement de bacs à compost au chemin du Pertuis-du-Sault 56-58, article 12573 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 12 décembre 2014 au 12 janvier 2015, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.**

**Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage.**

**Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**



 La chronique musicale de...

# Le rock ou la faillite ?



AC/DC a lancé son nouvel album le 1<sup>er</sup> décembre dernier. Si «Rock or Bust» est né dans la douleur, il met surtout la barre très haut !

AC/DC, c'est l'histoire de deux frangins guitaristes, les frères Young, qui fondent un groupe de rock'n'roll en 1973. Il y a le grand, Malcolm, le stratège de la communication et l'architecte de la structure rythmique et le petit, Angus, l'inventif soliste déchaîné et charismatique. Après de nombreux concerts et plusieurs enregistrements avec différents musiciens, ils arrivent à mettre sur pied une formation stable composée de Bon Scott (chant), Cliff Williams (basse) et Phil Rudd (batterie). Mais en 1980, c'est le drame ! Juste après la tournée de promotion du mythique *Highway to Hell*, Bon Scott meurt seul, dans sa voiture, étouffé dans son vomi. Consternation ! La perte est immense et la question se pose : AC/DC doit-il s'arrêter ? Après avoir été encouragé à continuer par les parents de Bon, les frères Young relèvent le défi et engagent Brian Johnson et sa voix suraiguë.



AC/DC traverse les années 1980 et 1990 pour devenir l'un des groupes les plus reconnus au monde.

Fin 2008, AC/DC crée l'événement en lançant l'album *Black Ice*. Le disque et la tournée qui s'ensuit sont des succès critiques et financiers colossaux. Le DVD *Live at River Plate* peut notamment témoigner de l'ambiance hallucinante qui a régné lors du passage du groupe en Argentine. Mais alors que tout semble se dérouler aux mieux, un drame se prépare sournoisement dans les couloirs du cerveau de Malcolm Young. Ce sont de petites absences que son frère commence à remarquer. Des pertes de mémoires,



Ça rock ou ça casse... La devise des frères Young ! • Photos: sp

d'abord occasionnelles, qui finissent par devenir plus longues et plus régulières. Puis un jour, Malcolm se volatilise carrément, pour réapparaître un peu plus tard totalement désorienté ! Le diagnostic tombe : le guitariste souffre d'une maladie cérébrale dégénérative. Bientôt il sera trop tard ! La musique, la vie autonome, c'est pratiquement terminé ! Mais à la place de s'enfermer dans la dépression, le grand frère compile toutes les idées de chansons qu'il avait mises de côté ces dernières années. Il s'assure que son cadet ait pleinement accès à ce trésor de guerre. Avant de sombrer dans la démence, il est très clair avec lui : «Mec... tant que tu peux ! Continue !»

On peut imaginer le désarroi dans lequel s'est trouvé Angus à ce moment là. Mais comme par le passé (lors de la mort de Bon Scott) et malgré l'adversité, AC/DC décide de continuer. Angus écoute, rejoue, mélange et finit

par composer 11 nouveaux titres avec l'aide virtuelle de son frère qui vit maintenant dans un établissement spécialisé. Pour remplacer Malcolm, le choix est vite fait. C'est Stevie Young, un neveu qui avait déjà joué les doublures de «Mal» sur une tournée des années 80, qui est recruté. Le groupe se retrouve alors à Vancouver pour donner naissance

à *Rock or Bust* son 17<sup>e</sup> album. Une fois de plus, c'est une claque monumentale ! Brendan O'Brien (déjà producteur de *Black Ice*) a parfaitement capté l'essence du son d'AC/DC et lui permet de réaliser l'un de ses meilleurs disques depuis le célèbre *Back in Black*. Mais si ce dernier enregistrement s'annonce comme un nouveau succès interplanétaire, les déboires ne sont pas terminés pour le groupe. En effet, le batteur Phil Rudd, n'est non seulement pas dans un très bon état physique et mental, mais il est surtout suspecté d'être impliqué dans une affaire criminelle. La situation n'est pas encore très claire, mais aux dernières nouvelles une tournée mondiale se prépare sans lui (AC/DC a, jusqu'à maintenant, toujours su prendre les bonnes décisions en terme de management). Décidément tout est dans le titre : «Ça rock ou ça casse !»

M.N.

 A travers l'histoire



Le bas de la rue des Terreaux était, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un lieu privilégié de rencontre pour les étudiants. Le passage occasionnel du tram montant à la gare ou de quelques voitures hippomobiles n'empêchait pas ces rassemblements animés à la sortie des cours. Carte postale éditée par le Comptoir de Phototypie, vers 1903, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.


**Service des forêts**

## Un arbre-habitat pour Noël

Lancée en octobre 2010, l'action de parrainage d'arbres-habitats connaît un joli succès. En effet, plus de 110 arbres ont déjà trouvé un parrain ou une marraine.

Vous vous creusez la tête à l'approche des fêtes? Un arbre-habitat est un présent original qui sera apprécié de toute personne aimant la nature. En effet, l'arbre parrainé ne sera pas abattu et évoluera jusqu'à sa mort naturelle, offrant gîte et couvert à une multitude d'animaux.

Un certificat de parrainage sera établi au nom de la personne souhaitée, qui recevra en outre, le DVD exclusif «Mémoires d'un arbre mort».

Le Service des Forêts de la Ville de Neuchâtel doit recevoir le montant du parrainage (CHF 500.-) **au plus tard le 16 décembre 2014**, afin que le certificat et le DVD puissent vous parvenir avant Noël.

**Pour toute commande ou renseignement supplémentaire, nous sommes à disposition au 032 717 76 88, Ville de Neuchâtel, Service des forêts, fbg du Lac 1, 2000 Neuchâtel.**


**Université de Neuchâtel**

La Faculté des lettres et sciences humaines présente la conférence

**Materiality of remembering  
jeudi 11 décembre,  
de 10 à 11h45,  
salle R. S. 38,**

dirigée par Kyoko Murakami, professeure à l'Université de Bath (UK).

Renseignements auprès du secrétariat de l'Institut de psychologie et de l'éducation, espace Louis-Agassiz 1, tél. 032 718 18 56, courriel: [secretariat.ipe@unine.ch](mailto:secretariat.ipe@unine.ch), site internet: [www.unine.ch/ipe/](http://www.unine.ch/ipe/).


**Théâtre du Passage**

## Humour, théâtre et opéra

Le spectacle *Figaroh!*, création neuchâteloise se jouera

**jusqu'au 14 décembre  
au Théâtre du Passage.**

La Compagnie Sugar Cane unit sa fantaisie à celle de Comiqu'Opéra pour adapter pour la première fois le Figaro de Mozart à celui de Beaumarchais dans un seul spectacle, respectueux et débridé.

**Renseignements complémentaires sur [www.theatredupassage.ch](http://www.theatredupassage.ch) ou 032 717 79 07. Horaires: mercredi au samedi, à 20h et dimanche à 17 heures.**

# La Ville officielle


**Concert**

## Ensemble « Les Chambristes »

«Les Chambristes» et l'organiste Guy Bovet joueront

**samedi 13 décembre à 17 heures,  
au Temple de Serrières, rue Guillaume-Farel 12 à Neuchâtel,**

le premier quatuor de Joseph Haydn (1732-1809), un double concerto du Padre Soler (1729-1783, le quintette du neuchâtelois Edouard Dupuy pour basson et cordes (1770-1822), ainsi qu'une création de Guy Bovet en hommage à Cédric Pipoz, homme de théâtre neuchâtelois (1957-2012).

**L'entrée à ce concert est libre. Le programme détaillé est disponible sur le site [www.leschambristes.ch](http://www.leschambristes.ch).**


**Avis de publication**

Vu la loi sur les droits politiques,  
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- concernant les crédits de construction de CHF 1'275'000.- pour l'exercice 2015,
- concernant le renouvellement et la conclusion d'emprunts pour l'exercice 2015,
- concernant l'attribution au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- concernant le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- modifiant le Règlement de gestion des déchets du 17 octobre 2011,
- concernant la dotation des fonds destinés à la réalisation des expositions temporaires dans le Musée d'art et d'histoire, le Muséum d'histoire naturelle et le Musée d'ethnographie pour l'année 2015,
- concernant l'achat d'un petit train touristique électrique,
- concernant l'augmentation de la subvention versée au NIFF,
- concernant l'augmentation de la subvention versée à l'association de défense des chômeurs (ADCN),
- concernant le subventionnement de l'abonnement Onde Verte pour jeunes,
- concernant l'octroi d'une subvention pour le financement des transports publics lors de la Fête des vendanges,
- autorisant la participation de la Ville au projet de fourniture d'énergie Areuse+,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 8 décembre 2014, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 21 janvier 2015.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2015, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie.

Neuchâtel, le 10 décembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**La présidente,  
Christine Gaillard**

**Le chancelier,  
Rémy Voirol**


**Echos**

■ Mercredi 3 décembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, présidente, a représenté les Autorités lors de la cérémonie d'inauguration des Artisanales de Noël, à Neuchâtel.

■ Samedi 6 décembre, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, a représenté le Conseil à l'occasion de l'assemblée de l'Union Romande de Gymnastique, à Neuchâtel.

■ Samedi 6 décembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, présidente, a représenté les Autorités à la 16<sup>e</sup> rencontre d'ID régionS, à Val-de-Travers.

■ Mardi 9 décembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, présidente, et M. Pascal Sandoz, directeur de la politique d'agglomération, ont représenté les Autorités lors du 4<sup>e</sup> Forum RUN, à La Chaux-de-Fonds.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses compliments à M. George Sieber, à l'occasion de son entrée, le 6 décembre écoulé, dans sa 102<sup>e</sup> année.


**Association de Quartier de la Roche de L'Ermitage**

## Manifestation « Noël magique »

La population est invitée à partager un moment convivial avec l'Association de Quartier de la Roche de L'Ermitage,

**« Noël Magique »  
dimanche 14 décembre  
de 15 à 17 heures  
à la hauteur du parking  
sis rue de l'Orée 26  
à Neuchâtel.**

A cette occasion, du chocolat, vin chaud et friandises seront servies. Une surprise attendra les enfants qui apporteront des poèmes, des dessins et/ou des chants.


**SOS futures mamans**

SOS futures mamans est une association bénévole, apolitique et non confessionnelle. Elle apporte à toute future maman, maman ou famille avec bébé en difficulté une aide psychologique, morale, matérielle, médicale ou juridique.

**SOS futures mamans, case postale 3145, tél. 032 842 62 52.**



## Programme cinéma pour la semaine du 10 au 16 décembre 2014

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920  
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

## APOLLO 1

## LA RÉVOLTE PARTIE 1

4<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VF me au ve, di au ma 20h30. VF ve 23h.  
Apollo 3: VF sa/di 16h. VF sa 20h45.  
De Francis Lawrence.

## THE HOBBIT: LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES - 3D

1<sup>re</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO angl. s-t fr/all sa 20h30, 23h30.  
Apollo 2: VO angl. s-t fr/all me au ve, di au ma 20h15.  
VO angl. s-t fr/all ve 23h15.  
Arcades: VF me 00h00, VF me, ve au ma 14h30,  
VF me au ma 17h30, 20h30. VF ve/sa 23h30.  
De Peter Jackson.

## ASTÉRIX - LE DOMAINE DES DIEUX - 3D

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me 14h. VF me au ma 16h.  
Apollo 2, 2D: VF me, sa/di 13h30. VF me au ve 15h30.  
De Alexandre Astier.

## LE SEL DE LA TERRE

9<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF et VO s-t fr me au ve, lu/ma 18h. VO s-t fr di 11h.  
De Wim Wenders.

## LES PINGOUINS DE MADAGASCAR - 3D

1<sup>re</sup> semaine. 8 ans sug. 10 ans.  
VF sa/di 13h45, 18h.  
Apollo 2: VF sa au ma 15h30.  
Apollo 3: VF sa au ma 14h.  
De Simon J. Smith.

## APOLLO 2

## MARIE HEURTIN

4<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF all+fr me au ve, di au ma 17h45.  
De Jean-Pierre Améris.

## LES MAÎTRES CHANTEURS DE NUREMBERG - 13.12.2014

Pour tous.  
VO s-t fr sa 18h.  
De Johan Reuter.

## MON PÈRE, LA REVOLUTION ET MOI

2<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VO all/fr di 11h.  
De Ufuk Emiroglu.

## APOLLO 3

## SAMBA

10<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 14 ans.  
VF me au ve, di au ma 20h45.  
De Eric Toledano.

## PADDINGTON

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 6 ans.  
VF me 13h30, 16h.  
Rex: VF je/ve, lu/ma 15h. VF sa/di 13h30, 15h45.  
De Paul King.

## LES HÉRITIERS

3<sup>e</sup> semaine. 10 ans sug. 12 ans.  
VF me au ma 18h30.  
VF je/ve, lu/ma 16h15.  
De Marie-Castille Mention Schaar.

## NIGHT CALL

3<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF ve/sa 23h15.  
De Dan Gilroy.

## THE SEARCH

3<sup>e</sup> semaine. 16 ans sug. 16 ans.  
VO angl. s-t fr/all di 10h30.  
De Michel Hazanavicius.

## BIO

## TIMBUKTU

2<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 14 ans.  
VO all/fr me, ve au ma 18h15.  
VO all/fr me au ma 20h30.  
De Abderrahmane Sissako.

## LE CHANT DE LA MER

3<sup>e</sup> semaine. 6 ans sug. 10 ans.  
VF me au ve, lu/ma 15h. VF sa/di 14h, 16h.  
De Tomm Moore.

## REX

## LA FRENCH

2<sup>e</sup> semaine. 14 ans sug. 14 ans.  
VF me, ve au ma 18h, 20h45.  
VF ve/sa 23h30.  
Studio: VF je 20h45.  
De Cédric Jimenez.

## FROZEN - LA REINE DES NEIGES (SING ALONG)

1<sup>re</sup> semaine. 6 ans sug. 8 ans.  
VF me 14h.  
De Chris Buck.

## STUDIO

## INTERSTELLAR

6<sup>e</sup> semaine. 12 ans sug. 12 ans.  
VF me, ve au ma 20h30.  
De Christopher Nolan.

## LE PÈRE NOËL

3<sup>e</sup> semaine. 8 ans sug. 8 ans.  
VF me, sa/di 13h30. VF me au ma 15h30, 18h30.  
De Alexandre Coffre.



## Agenda pratique

## Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.



Urgences santé

et ambulance: 144.

## Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline  
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

## Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro  
général et urgences), tél. 032 886 00 00.

## Services publics

ANPP - Association neuchâteloise  
des psychologues et psychologues-  
psychothérapeutes. Jean-Christophe  
Berger, secrétariat ANPP, rue de l'Écluse  
57, tél 079 767 93 03, e-mail:  
info@anpp.ch.

## Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte  
tous les jours jusqu'à 20h30. Après  
20h30, le numéro du service d'urgence  
144 communique les coordonnées du  
pharmacien de garde atteignable pour  
les ordonnances urgentes soumises à la  
taxe de nuit.

NOMAD  
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à  
domicile pour vous-même ou un pro-  
che? Vous cherchez des informations?  
Adressez-vous au service d'Accueil,  
Liaison et Orientation de NOMAD  
(alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, -  
jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h  
+ samedi de 10h à 13h. Les équipes soi-  
gnantes pour les habitants de Neuchâ-  
tel sont installées à Peseux et à Marin.  
Informations complémentaires sur:  
www.nomad-ne.ch.

## Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant  
ou du dentiste, composer le N° 144.

## Les services religieux

Culte des samedi 13 et  
dimanche 14 décembre

Avent III

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 10h, culte Fête de Noël  
avec les familles, avec sainte cène,  
M<sup>me</sup> D. Collaud.  
Lundi à vendredi, 18h-18h30, médita-  
tions de l'Avent du 1<sup>er</sup> au 23 décembre.

Temple du Bas: je 11.12, 10h, médita-  
tion, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di 10h, culte avec sainte  
cène, M. C. Bacha  
Chapelle ouverte tous les jours de 9h à  
19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: sa 13.12, 18h, culte Parole  
& Musique avec sainte cène, M. C.  
Allemann, apéritif à l'issue du culte.

Chaumont: di 11h15, culte avec le  
chœur mixte de Chaumont, avec sainte  
cène, M. C. Allemann.

Ouest:

Serrières: di 10h, culte échange de  
chaire avec St-Marc, avec sainte cène,  
M. F. Schubert.

## Communauté allemande

Poudrières 21: di 9h, Gottesdienst, H.  
F. Schubert.

Portalès: di 10h célébration animée par  
l'équipe œcuménique d'aumônerie de  
l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

## Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 13.12 à 17h  
messe en portugais; di à 10h et à 18h,  
messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à  
10h30 messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 13.12 à  
17h, messe; di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert: sa  
13.12 à 18h30, messe; di à 17h, messe  
en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30,  
messe en polonais.

Hôpital Portalès: di 10h célébration  
animée par l'équipe œcuménique d'au-  
mônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> diman-  
ches du mois.

## Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à  
La Chau-de-Fonds: di, 10h, messe  
3<sup>e</sup> dimanche de l'Avent.



## Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste

Anne Kybourg, journaliste

Nadja Wälti, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09

• Télécopie: 032 717 77 10

• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messieiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



## L'instantané de Stefano Iori...



... Citroen Team

Equipe féminine du Judo Club Cortaillod championne Suisse de LNA

# Publicité

**EMERY** Ecoute  
Respect  
Disponibilité  
**Pompes funèbres**

Ecoute et empathie pour  
conseiller les familles

**032 841 18 00** 24h/24

Conseils personnalisés  
en prévoyance funéraire

**Neuchâtel - Colombier**

**MMA** **Audois Cuisines**  
Cuisines - Accessoires - Electroménager



Conseil  
♦  
Etudes  
♦  
Dessin 3D

Rte de Neuchâtel 1  
2053 Cernier  
032 853 62 72

[www.audois-cuisines.ch](http://www.audois-cuisines.ch)



Le Conseil général vote le budget 2015 de la Ville

# Equilibre et cap maintenu

Le Conseil général a adopté lundi le budget de la Ville pour 2015 par 28 voix contre 5 et 5 abstentions. Ce budget présente un excédent de revenus de 98'800 francs pour 258'452'300 francs de charges. Il témoigne de la situation financière saine de la capitale cantonale dont tous les indicateurs demeurent au vert. Divisé, le PLR a trouvé quelques reproches à formuler à l'encontre du Conseil communal.

Le Conseil général était tout déboussolé au moment d'examiner le budget de la Ville établi selon de nouvelles normes comptables (bientôt obligatoires pour toutes les collectivités publiques) qui rendent les comparaisons avec 2014 difficiles. Et de reprocher au Conseil communal de ne pas lui avoir donné assez d'outils pour analyser les dépenses prévues en 2015...

## Rapport sur le SIS souhaité

Sur le fond, le rapporteur socialiste Jonathan Gretillat s'est félicité de l'équilibre obtenu en dépit de la suppression de la taxe sur les spectacles et d'une baisse du coefficient fiscal de 2 points intervenues le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les socialistes ont voté le budget à l'unanimité mais auraient néanmoins apprécié un rapport de l'exécutif à l'appui de la restructuration du SIS suite au transfert à Lausanne de la centrale d'appels d'urgence 144, transfert qui a nécessité l'engagement de 24 employés supplémentaires.



Le budget concrétise une action-phare du programme politique: le subventionnement de l'abonnement Onde Verte pour les jeunes.

## Quel taux pour la commune fusionnée

PopVertsSol a lui aussi approuvé le budget mais non sans critiques. Nicole Baur s'est inquiétée des 100 équivalents plein temps engagés par la Ville ces cinq dernières années alors que la conjoncture n'est pas si bonne que cela. Elle a regretté les 2,6 millions de francs d'impôts perdus avec la baisse du coefficient fiscal et s'est demandée quel taux serait proposé pour la future commune fusionnée.

## Equilibre artificiel

Le PLR Philippe Etienne a rappelé que l'équilibre budgétaire avait été acquis au prix de la dissolution de

nombreux fonds et réserves. Il a souligné que l'autofinancement des investissements était insuffisant et s'est demandé si les provisions effectuées en période de vaches grasses suffiraient à équilibrer les budgets 2016 et 2017. Au moment du vote, le PLR s'est montré partagé avec 5 voix pour, 5 contre et 4 abstentions. Déçu par un budget qui ne doit son équilibre qu'à la dissolution de 10 millions de réserves, Jean-Charles Authier a déclaré ne pas pouvoir accepter

un projet dont les recettes sont en baisse et les charges fixes en hausse.

## L'exécutif tient son cap

Au nom du Conseil communal, Fabio Bongiovanni a expliqué que le présent budget fixait des priorités dans la réalisation du programme politique de l'exécutif. «Le cap fixé est tenu et l'équilibre budgétaire préservé», s'est réjoui le directeur des Finances. Les charges sont contenues et la Ville ne vit pas au-dessus de ses moyens. Et de rappeler qu'elle a réduit sa dette de 100 millions ou 25% en 5 ans et que sa fortune est passée de 33 millions en 2010 à 56 millions en 2015 avec 35 millions de réserves! Le conseiller communal a précisé que le coefficient de la commune unique serait sans doute celui de Neuchâtel et que bien des postes créés étaient imposés ou compensés par des recettes. Le budget a finalement facilement passé la rampe. (pn)



## Onde Verte junior subventionnée

Dès l'été 2015, les jeunes domiciliés en ville pourront obtenir un abonnement Onde verte pour deux zones à moitié prix, de la 7<sup>e</sup> Harmos jusqu'à l'âge de 20 ans. Lors de l'examen du budget, le Conseil général a donné son feu vert à la concrétisation de cette action-phare du programme de législation, par 29 oui, 7 non et 2 abstentions.

La gauche a salué le subventionnement par la Ville des abonnements junior. C'est une mesure «intelligente et utile pour développer la mobilité durable», a relevé le PS Jonathan Gretillat. Elle apporte en outre un «soutien aux familles», a renchéri Nicole Baur, de PopVertsSol. Le PLR,

en revanche, était réticent. «Une partie du groupe pense que les subventions doivent aller à ceux qui en ont besoin», a expliqué Philippe Etienne, qui aurait préféré une action-phare dans le domaine de l'aide sociale. Pour seulement 230 francs par an, les jeunes auront donc tout loisir d'utiliser les transports publics dans une zone allant de Cortaillod au Landeron, en passant par Fenin. Ceux qui désiraient un abonnement plus étendu bénéficieront d'une subvention d'un même montant.

## Soutien au solaire renforcé

Un autre arrêté, prévoyant de réalimenter à hauteur de 300'000 francs le fonds solaire, a

donné matière à discussion. La gauche a fait passer un amendement, demandant de porter cette somme à 500'000 francs. En deux ans, les subventions accordées aux privés par la Ville auront permis de réaliser 80 nouvelles installations solaires photovoltaïques. «Cela prouve que cette politique d'encouragement s'accompagne d'effets. Il faut la renforcer», a plaidé au nom du PS Jonathan Gretillat. Il est déjà prévu d'alimenter le fonds de 500'000 francs supplémentaires en puisant dans le bénéfice des futurs comptes 2014, a expliqué le directeur des finances Fabio Bongiovanni, qui aurait préféré procéder également de la sorte pour le renforcement demandé.

## Taxe déchets

Le budget 2015 modifie par ailleurs la perception de la taxe de base pour l'enlèvement des déchets. Celle-ci sera désormais facturée par la Ville directement aux locataires, sans passer par les gérances. «Certaines prélevaient en effet des frais administratifs pour cette prestation. C'est légal, mais cela induit une inégalité de traitement», a souligné le directeur des infrastructures Pascal Sandoz. Sur demande du Conseil général, les locataires seront informés de leur droit, pour qu'ils puissent s'assurer que leur régie a bel et bien retranché la taxe de base et d'éventuels émoluments administratifs de leur décompte de charges. (ab)